
Le Bureau des affaires rurales

Votre ressource pour tout ce qui est rural à Ottawa

avril 2015

Suivez-nous sur Twitter! [@ottawarurales](https://twitter.com/ottawarurales)

- [Programme de partenariat des associations rurales](#)
- [Programme municipal de subventions pour l'assainissement de l'eau en milieu rural de la Ville d'Ottawa](#)
- [Programme de subventions aux projets communautaires liés à l'environnement](#)
- [Programme de partenariat communautaire lié aux petites immobilisations](#)
- [Grand ménage de la capitale Tim Hortons: début des inscriptions hâtives](#)
- [Début des restrictions saisonnières de charge pour les véhicules lourds desservant Ottawa](#)
- [L'Expo rurale du maire et Aide alimentaire – Un rendez-vous à ne pas manquer](#)
- [Prolongement vers l'est de la Ligne de la Confédération du train léger sur rail \(TLR\) Élargissement de la route 174 d'Ottawa et du chemin de comté 17 de Prescott-Russell Études d'évaluation environnementale](#)
- [Programme des prix de la première ministre pour l'excellence en innovation agroalimentaire 2015](#)
- [Mise à jour des formules de calcul et des lignes directrices de mise en application des distances minimales de séparation \(DMS\)](#)
- [Modifications réglementaires pour réduire l'utilisation des insecticides à base de néonicotinoïdes](#)
- [Gestion agricole du Canada : Prix d'excellence](#)
- [Choix de transport pour les aînés en milieu rural : deux activités en mai](#)
- [Ottawa Eco-Talent Network](#)
- [Demandes d'aménagement du secteur rural](#)

Programme de partenariat des associations rurales

Si vous êtes un organisme d'Ottawa exploitant des foires ou des marchés de producteurs, par exemple, ou encore si vous êtes un organisme commercial en milieu rural, comme une chambre de commerce ou une zone d'amélioration commerciale, vous pourriez être admissible à une subvention pouvant atteindre 7 500 \$ dans le cadre du Programme de partenariat des associations rurales (PPAR) de la Ville d'Ottawa.

La première ronde de financement du PPAR est en cours. Les demandes sont acceptées jusqu'au vendredi 3 avril 2015, à 16 h.

Les objectifs du PPAR sont les suivants :

- Fournir des subventions aux projets pour mettre en œuvre les priorités principales des organismes ruraux.
- Contribuer à la santé économique de la Ville dans les zones rurales en appuyant des projets qui mèneront à la viabilité des organismes commerciaux ruraux, des foires et des marchés de producteurs d'Ottawa et qui leur permettront de profiter de la proximité de l'important marché urbain d'Ottawa.
- Soutenir la promotion de l'identité rurale d'Ottawa auprès des résidents et des touristes.
- Procurer des bienfaits économiques aux petites et moyennes entreprises des communautés rurales d'Ottawa.
- Aider les communautés rurales à surmonter les défis du développement commercial propres à une petite population locale.
- Augmenter la capacité des communautés rurales à offrir des expériences de qualité aux visiteurs.

Pour de plus amples renseignements, y compris les directives et un formulaire de demande, consultez le site Web du PPAR : <http://ottawa.ca/fr/residents/services-sociaux/connexions-rurales/programme-de-partenariat-des-associations-rurales>.

Les demandeurs sont invités à communiquer avec le Bureau des affaires rurales, à affairesrurales@ottawa.ca ou au 613-580-2424, poste 28352, pour discuter de leur proposition avant de soumettre leur demande.

Programme municipal de subventions pour l'assainissement de l'eau en milieu rural de la Ville d'Ottawa

Le programme de subventions pour l'assainissement de l'eau en milieu rural offre des subventions pour améliorer des projets visant à protéger les eaux de surface et souterraines dans les zones rurales.

Les propriétaires qui achèvent leur projet en 2015 pourraient être admissibles à des subventions allant jusqu'à 15 000 \$, selon le projet qu'ils entreprennent. **La date limite de réception des prochaines demandes est fixée au 1^{er} mai 2015.**

Parmi les nombreux projets admissibles, mentionnons les suivants : bandes tampons, clôtures à bétail, entreposage et traitement du fumier, abandon de terres agricoles, stabilisation des berges, protection des sorties de drains, ouvrages de régulation des drains souterrains et fermeture de puits. Du financement est aussi offert pour la fermeture de puits dans les limites du secteur urbain de la ville.

Les agriculteurs des secteurs rural et urbain d'Ottawa ainsi que les propriétaires fonciers du secteur rural d'Ottawa peuvent soumettre une demande. Si leur demande est approuvée, ils doivent avoir rempli la troisième édition d'un plan agroenvironnemental (pour les projets agricoles) ou le Guide pour un foyer en santé (pour les projets non agricoles).

Les demandes seront acceptées par l'entremise du Centre de ressources pour propriétaires fonciers, qui travaille en partenariat avec les Offices de protection de la nature de la vallée du Mississippi, de la vallée Rideau et de la South Nation et la Ville d'Ottawa.

Communiquez avec le Centre de ressources pour propriétaires fonciers au 613-692-3571, ou au numéro sans frais 1-800-267-3504, poste 1128 ou 1132. Pour obtenir la liste complète des projets admissibles ainsi que les formulaires de demande, consultez le site ottawa.ca.

Programme de subventions aux projets communautaires liés à l'environnement

Êtes-vous à la recherche d'une occasion de concrétiser vos idées touchant l'environnement? La période de présentation des demandes à la Ville d'Ottawa dans le cadre du Programme de subventions aux projets communautaires liés à l'environnement (PSPCE) pour 2015 a commencé. Pour obtenir des détails sur les critères d'admissibilité au financement, profils de projets passés, le processus de demande et la présentation des demandes en ligne, veuillez consulter le site Web de la Ville d'Ottawa à ottawa.ca/cepgp ou communiquez avec Jen Brown, au 613-580-2424, poste 27914. La date limite pour présenter une demande est le 1^{er} juin, 2015.

Programme de partenariat communautaire lié aux petites immobilisations

Le Programme de partenariat communautaire lié aux petites immobilisations vise à apporter des améliorations aux parcs et installations de loisirs appartenant à la Ville, selon un régime de frais partagés avec les groupes communautaires. Le programme vise par exemple : le matériel de jeu, les terrains de basket-ball, l'équipement de parc, la plantation d'arbres, l'amélioration de l'aménagement paysager, les petites améliorations à une installation communautaire, etc. Les projets sur les terrains du conseil scolaires et autres terrains publics ouverts à la population en général sont aussi admissibles. Date limite : le 1 mai. Renseignements : ottawa.ca/financement ou 613-580-2424, poste 26967.

Grand ménage de la capitale Tim Hortons: début des inscriptions hâtives

La Ville d'Ottawa et Tim Hortons sont heureux d'annoncer la campagne annuelle du Grand ménage de la capitale Tim Hortons, qui se déroulera du 15 avril au 15 mai. L'inscription hâtive est maintenant commencée.

Le processus d'inscription est facile et rapide

- Rendez-vous sur ottawa.ca/menage ou téléphonez au 3-1-1 (ATS : 613-580-2401) pour inscrire votre projet de nettoyage. La nouvelle carte interactive sur notre site Web présentera les endroits qui ont déjà été choisis, ce qui vous permettra d'inscrire votre projet à l'endroit de votre choix et de déterminer le matériel de nettoyage dont vous aurez besoin.
- Sélectionnez un endroit tel qu'un parc, un ravin, un rivage, un arrêt d'autobus, un sentier ou tout autre endroit public qui doit être nettoyé ou qui arbore des graffiti devant être nettoyés ou enlevés.

Les bénévoles qui inscrivent leur projet de nettoyage avant le 14 avril ont une chance de remporter l'un des nombreux prix pour les participants hâtifs, offerts par nos généreux commanditaires. Les bénévoles qui soumettent leur rapport de nettoyage final avant le 31 mai seront admissibles à remporter d'autres prix.

Le Grand ménage de la capitale est une activité à l'échelle de la ville qui rassemble les voisins, les communautés et les amis dans le but de garder notre ville propre et verte! L'année dernière, 80 000 bénévoles ont amassé près de 140 000 kg de déchets dans 1 400 secteurs différents.

C'est l'occasion idéale pour les familles et les amis de travailler ensemble sur des projets de nettoyage dans la communauté afin de rendre Ottawa propre, verte, sans graffiti ni déchet. Le Grand ménage de la capitale est également un excellent moyen pour les élèves du secondaire de faire des heures de bénévolat communautaire.

Début des restrictions saisonnières de charge pour les véhicules lourds desservant Ottawa

Les restrictions saisonnières de charge entreront en vigueur lundi le 23 mars à 0 h 1. Pendant la période de restrictions saisonnières en matière de charge, les véhicules commerciaux et les remorques dont le poids nominal brut dépasse cinq tonnes ou 11 000 lb par essieu sont interdits sur les routes où des restrictions en matière de charge sont affichées et sur toutes les routes comportant une restriction indiquées sur la carte des itinéraires pour camions ([itinéraires pour camions en secteur urbain](#)¹ et [itinéraires pour camions en secteur rural](#)²).

Ces restrictions valent également pour les routes qui ne font pas partie des itinéraires des camions. Les véhicules lourds dont le poids dépasse les limites fixées sur les routes comportant une restriction durant la période de dégel printanier recevront une amende.

Durant la période de dégel printanier, certaines routes ne peuvent supporter les charges des véhicules lourds. Chaque année, la Ville surveille la progression du dégel en calculant l'indice de dégel au moyen des températures prévues. Lorsque cet indice atteint une valeur seuil, les restrictions en matière de charge sont imposées. Les restrictions de charge sont levées une fois que la chaussée a retrouvé sa résistance.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter ottawa.ca ou composer le 3-1-1.

1. **Secteur urbain:** http://documents.ottawa.ca/sites/documents.ottawa.ca/files/documents/urban_truck_routes_fr.pdf

2. **Secteur rural:** http://documents.ottawa.ca/sites/documents.ottawa.ca/files/documents/rural_truck_routes_fr.pdf

L'Expo rurale du maire et Aide alimentaire– Un rendez-vous à ne pas manquer

L'Expo rurale du maire et le barbecue Aide alimentaire annuel aura lieu à la Place des festivals de l'hôtel de ville, le jeudi 4 juin.

L'Expo rurale du maire permettra aux citoyens de mieux connaître ce que le secteur rural d'Ottawa est en mesure de leur offrir. Si votre organisme souhaite participer à l'Expo rurale, veuillez communiquer avec le Bureau des affaires rurales à l'adresse affairesrurales@ottawa.ca ou au numéro 613-580-2424, poste 28352.

Le barbecue Aide alimentaire permettra à la Banque d'alimentation d'Ottawa de se rapprocher de son objectif consistant à recueillir les fonds nécessaires pour financer ses programmes et soutenir les producteurs locaux.

Le bulletin de mai de Connexions rurales fournira des précisions sur l'Expo rurale du maire et le barbecue Aide alimentaire.

Prolongement vers l'est de la Ligne de la Confédération du train léger sur rail (TLR) Élargissement de la route 174 d'Ottawa et du chemin de comté 17 de Prescott-Russell Études d'évaluation environnementale

Nous vous invitons aux dernières séances « portes ouvertes » pour examiner et commenter les recommandations à l'égard de ces deux études d'évaluation environnementale (EE). L'étude portant sur le prolongement vers l'est de la Ligne de la Confédération du TLR est effectuée conformément au processus d'évaluation du projet de transport en commun, et l'étude portant sur le couloir de la route 174 d'Ottawa et du chemin de comté 17 de Prescott-Russell est effectuée conformément au projet de l'annexe C de l'évaluation environnementale municipale de portée générale.

Séances « portes ouvertes »: 18 h à 21 h, présentation à 19 h

Lundi 20 avril 2015
Église communautaire pentecôtiste
1825, boulevard St-Joseph
Orléans

Mardi 21 avril 2015
Centre communautaire R. J. Kennedy
Salles A et B, 1115, chemin Dunning Cumberland

Jeudi 23 avril 2015
Salle communautaire de Clarence Creek
418, rue Lemay
Clarence Creek

La présentation et les expositions dans le cadre de la séance « portes ouvertes » comprendront :

- la conception fonctionnelle du tracé privilégié intégré du TLR et de l'élargissement de la route 174 à l'ouest du chemin Trim;
- la conception fonctionnelle de l'élargissement de la route 174 et du chemin de comté 17 à l'est du chemin Trim;
- un résumé des commentaires et des réponses découlant de la consultation de février 2015;
- les prochaines étapes.

Le prolongement vers l'est du TLR fait l'objet de l'une des trois EE en cours dans le cadre de la deuxième étape du plan municipal visant à faire bénéficier des avantages du train les résidents de la Ville qui habitent plus loin dans l'est, l'ouest et au sud. Ce plan ajoutera 19 nouvelles stations et 30 kilomètres au réseau de l'O-Train – voir ottawa.ca/etape2 pour obtenir d'autres renseignements.

L'accessibilité est un élément important à prendre en compte pour faciliter la participation à ces séances « portes ouvertes ». Si vous avez des besoins particuliers à cet égard, veuillez composer le 3-1-1. Si vous ne pouvez assister à la séance « portes ouvertes » ou souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter la page Web ottawa.ca/tlrest.

Programme des prix de la première ministre pour l'excellence en innovation agroalimentaire 2015

Les demandes dans le cadre du Programme des prix de la première ministre pour l'excellence en innovation agroalimentaire 2015 seront acceptées jusqu'au 10 avril 2015 à 17 h.

Le programme honore les innovateurs qui contribuent à la réussite du secteur agroalimentaire de l'Ontario. Les demandeurs admissibles pourraient recevoir l'un des prix suivants :

- un Prix de la première ministre (75 000 \$);
- un Prix ministériel (50 000 \$);
- un Prix du chef de file en innovation - trois prix sont remis, d'une valeur de 25 000 \$ chacun;
- un prix provincial - 45 prix sont remis, d'une valeur de 5 000 \$ chacun.

Les demandes sont examinées par deux comités indépendants constitués de représentants de l'industrie agroalimentaire de partout en Ontario. Pour de plus amples renseignements concernant les prix et le processus de demande, veuillez consulter le site web omafra.gov.on.ca.

Mise à jour des formules de calcul et des lignes directrices de mise en application des distances minimales de séparation (DMS)

Sur les terres rurales et dans les zones agricoles à fort rendement, la Déclaration de principes provinciale (DPP) de 2014 exige que les nouvelles utilisations des terres, comme la création de lots et la construction ou l'agrandissement d'installations d'élevage, se conforment aux formules de calcul des distances minimales de séparation (DMS). Les DMS sont utilisées afin de déterminer la distance recommandée entre une installation d'élevage ou une installation permanente d'entreposage du fumier et une autre utilisation du territoire. L'objectif des DMS est de prévenir les conflits relatifs à l'aménagement du territoire et de réduire les plaintes relatives aux odeurs. Les DMS ne tiennent pas compte des autres problèmes de nuisance comme le bruit, la lumière, les vibrations, la fumée, les mouches et la poussière.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales (MAAARO) termine un examen quinquennal des DMS, comme l'exigent les documents des DMS actuelles. L'objet de l'examen quinquennal est de veiller à ce que les DMS :

- reflètent les principes et les pratiques actuels de planification de l'utilisation du territoire;
- reflètent les technologies et les démarches actuelles de l'industrie ontarienne du bétail;
- continuent de répondre aux besoins de l'agriculture et des collectivités rurales partout en Ontario.

La proposition est affichée pour une période de consultation publique jusqu'au 20 mai 2015.

Renseignements : www.ebr.gov.on.ca.

Modifications réglementaires pour réduire l'utilisation des insecticides à base de néonicotinoïdes

Le gouvernement de l'Ontario s'est donné pour but de protéger les pollinisateurs en luttant contre les quatre principaux dangers auxquels ils font face : l'exposition aux pesticides; la perte d'habitat et de nutrition; le changement climatique et la météo; les maladies, les ravageurs et les facteurs génétiques.

Dans un premier temps, la province propose une modification de la réglementation des pesticides afin de traiter des répercussions que l'exposition aux pesticides a sur la santé des pollinisateurs.

Les modifications réglementaires proposées visent à réduire le nombre d'acres plantées avec des semences de maïs et de soja traitées aux néonicotinoïdes de 80 % d'ici 2017. Les modifications au Règlement de l'Ontario 63/09 pris en application de la Loi sur les pesticides établiraient :

- une nouvelle catégorie de pesticides composée de semences de maïs et de soya traitées avec les néonicotinoïdes, l'imidaclopride, le thiaméthoxame et la clothianidine;
- les règles relatives à la vente et l'utilisation de semences traitées;
- l'échéancier et la mise en œuvre des exigences réglementaires.

La proposition est affichée pour une période de consultation publique jusqu'au 7 mai 2015.
Renseignements : www.ebr.gov.on.ca.

Gestion agricole du Canada : Prix d'excellence

Gestion agricole du Canada (GAC) et l'Association des Programmes de Diplômes en Agriculture du Canada (APDAC) se réunissent à nouveau pour remettre le Prix d'excellence pour les étudiants en agriculture.

Le Prix d'excellence encourage les étudiants en agriculture à perfectionner leurs compétences en communication et les sensibilise à l'importance de la gestion d'entreprise agricole. Chaque année, Gestion agricole du Canada recueille les candidatures d'étudiants en agriculture de partout au Canada et remet des prix en argent à trois étudiants afin de les aider à poursuivre leurs études.

Des prix seront remis aux candidats se classant en première, deuxième et troisième places. La personne qui se classera en première place remportera 1500 \$!

Pour participer au concours 2014-2015, les étudiants doivent répondre à la question suivante : Comment l'industrie peut-elle soutenir les jeunes agriculteurs qui souhaitent se démarquer sur le marché international complexe et de plus en plus concurrentiel qu'est celui de l'agriculture?

Date limite: le 8 mai, 2015. Renseignements : <http://www.fmc-gac.com/fr/prix-d-excellence>.

Choix de transport pour les aînés en milieu rural : deux activités en mai

Ottawa-Sud : Aréna de Manotick, 5572, promenade Doctor-Leach, 2^e étage, le vendredi 1^{er} mai, de 12 h 45 à 14 h 15. Rafrâichissements gratuits. Présentée par les Services de soutien en milieu rural d'Ottawa-Sud et le Comité du transport des aînés d'Ottawa du Conseil sur le vieillissement d'Ottawa.

Ottawa-Est : Centre communautaire Bearbrook, 8720, chemin Russell, le mardi 5 mai, de midi à 14 h. Dîner gratuit servi de midi à 13 h. Présentée par le Centre de ressources de l'Est d'Ottawa (CREO) et le Comité du transport des aînés d'Ottawa du Conseil sur le vieillissement d'Ottawa.

Venez écouter les présentations du personnel d'OC Transpo et des coordonnateurs du transport d'organismes de soutien communautaires et visiter les kiosques d'information. L'inscription est requise, soit par téléphone au 613-741-6025, poste 324 (laissez un message), soit par courriel ybrousseau@eorc-creo.ca. Le transport sera offert à toute personne qui en aurait besoin pour participer à l'activité – veuillez le mentionner au moment de l'inscription.

Ottawa Eco-Talent Network

Votre groupe aurait-il besoin d'un soutien ciblé pour assurer la conception, la mise en œuvre, la promotion ou l'amélioration d'une initiative de viabilité environnementale sur laquelle vous travaillez présentement? L'équipe du Ottawa Eco-Talent Network (OETN) jumelle les besoins des organismes locaux à des conseillers disponibles dans la région qui peuvent offrir un encadrement bénévole, des outils de recherche et/ou d'autres formes de soutien en vue d'assurer la réussite de la participation communautaire en matière de viabilité environnementale. Consultez <http://oetn.ca/> pour en savoir plus ou envoyez un courriel à info@oetn.ca.

Demandes d'aménagement du secteur rural

Demandes d'aménagement en milieu rural de la Ville d'Ottawa récemment mises à jour.

<http://app01.ottawa.ca/postingplans/home.jsf?lang=fr>

Quartier 5 - West Carleton-March

2900 Carp Road D07-12-15-0030	Réglementation du plan d'implantation	Période de Commentaires Terminée/Résolution de la Question	mars 24, 2015
--	--	---	---------------

1883 Bradley Side Road D01-01-14-0015	Modification au Plan officiel	Demande Réactivée	mars 19, 2015
1883 Bradley Side Road D02-02-14-0084	Modification au Règlement de zonage	Demande Réactivée	mars 19, 2015
150 Salisbury Street 170 Salisbury Street D07-12-13-0224	Réglementation du plan d'implantation	Demande Réactivée	mars 2, 2015
3981 Farmview Road D02-02-14-0133	Modification au Règlement de zonage	Avis de réunion publique a envoyé	janv. 28, 2015
4025 Highway 17 D02-02-14-0127	Modification au Règlement de zonage	Période de Commentaires Terminée/Résolution de la Question	déc. 4, 2014
3119 Carp Road D07-16-14-0020	Plan de lotissement	Demande en Attente	nov. 20, 2014

Quartier 19 – Cumberland

255 Wall Road 261 Wall Road 2635 Mer Bleue Road 2643 Mer Bleue Road 2659 Mer Bleue Road D07-16-12-0015	Plan de lotissement	Rapport Préliminaire Envoyé au Conseiller et au Requérant pour Commentaires	mars 26, 2015
3455 Milton Road D07-16-14-0019	Plan de lotissement	Audience Publique Tenue	mars 23, 2015
2405 Mer Bleue Road 2496 Tenth Line Road D07-16-14-0011	Plan de lotissement	Délai D'appel non Écoulé	mars 11, 2015
5574 Rockdale Road D07-12-14-0007	Réglementation du plan d'implantation	Demande en Attente	mars 10, 2015
4285 Innes Road 4289 Innes Road 4293 Innes Road D07-12-14-0090	Réglementation du plan d'implantation	Demande Réactivée	mars 10, 2015
5341 Boundary Road D02-02-14-0124	Modification au Règlement de zonage	Période de Commentaires Terminée/Résolution de la Question	déc. 29, 2014
5341 Boundary Road D07-16-14-0024	Plan de lotissement	Période de Commentaires Terminée/Résolution de la Question	déc. 29, 2014
3230 Sarsfield Road D07-16-13-0022	Plan de lotissement	Demande Réactivée	déc. 18, 2014
3455 Milton Road D02-02-14-0108	Modification au Règlement de zonage	Demande en Attente	oct. 15, 2014
2405 Mer Bleue Road 2496 Tenth Line Road D02-02-14-0046	Modification au Règlement de zonage	Demande en Attente	oct. 8, 2014
5001 Herbert Drive D07-12-13-0252	Réglementation du plan d'implantation	Demande en Attente	sept. 4, 2014

Quartier 20 – Osgoode

6945 Mckeown Drive D07-12-15-0047	Réglementation du plan d'implantation	Période de Commentaires en Cours	mars 27, 2015
3150 Rideau Road D07-12-15-0014	Réglementation du plan d'implantation	Période de Commentaires en Cours	mars 25, 2015
4837 Albion Road D02-02-15-0018	Modification au Règlement de zonage	Période de Commentaires en Cours	mars 10, 2015
1000 Vista Barrett Private 1121 Stagecoach Road D02-02-15-0012	Modification au Règlement de zonage	Période de Commentaires en Cours	mars 6, 2015
1670 John Quinn Road D02-02-14-0145	Modification au Règlement de zonage	Période de Commentaires Terminée/Résolution de la Question	mars 2, 2015

1705 Old Prescott Road D07-16-14-0030	Plan de lotissement	Demande en Attente	janv. 30, 2015
1705 Old Prescott Road D02-02-14-0139	Modification au Règlement de zonage	Demande en Attente	janv. 30, 2015
8153 Springhill Road D02-02-14-0132	Modification au Règlement de zonage	Période de Commentaires Terminée/Résolution de la Question	janv. 29, 2015
2245 Yorks Corners Road D02-02-14-0140	Modification au Règlement de zonage	Période de Commentaires en Cours	janv. 5, 2015
1626 Old Prescott Road D07-16-14-0025	Plan de lotissement	Demande en Attente	déc. 17, 2014
1240 Old Prescott Road D07-16-13-0032	Plan de lotissement	Demande Réactivée	déc. 2, 2014
1420 Earl Armstrong Road D07-12-14-0067	Réglementation du plan d'implantation	Demande en Attente	oct. 14, 2014

Quartier 21 – Rideau-Goulbourn

471 Sangeet Place 6452 Ottawa Street D07-16-09-0022	Plan de lotissement	Le Requéant Approuve	mars 25, 2015
103 Walgreen Road D07-12-15-0056	Réglementation du plan d'implantation	Période de Commentaires en Cours	mars 25, 2015
7315 Fernbank Road D02-02-12-0093	Modification au Règlement de zonage	Demande Réactivée	mars 10, 2015
1353 Scharfgate Drive D02-02-14-0137	Modification au Règlement de zonage	Demande en Attente	mars 9, 2015
1353 Scharfgate Drive D07-16-14-0028	Plan de lotissement	Demande en Attente	mars 9, 2015
324 Trestle Street D07-16-14-0015	Plan de lotissement	Approbation Préliminaire	mars 6, 2015
324 Trestle Street D02-02-14-0089	Modification au Règlement de zonage	Demande Recommandée au Conseil pour Approbation	mars 5, 2015
3872 Greenbank Road D07-16-12-0018	Plan de lotissement	Approbation de l'ébauche de la demande	févr. 24, 2015
1129 Clapp Lane D02-02-14-0138	Modification au Règlement de zonage	Demande en Attente	févr. 5, 2015
1125 Clapp Lane 1129 Clapp Lane D07-12-14-0187	Réglementation du plan d'implantation	Demande en Attente	févr. 5, 201
1845 Stittsville Main Street 1877 Stittsville Main Street 1883 Stittsville Main Street 1921 Stittsville Main Street 5993 Flewellyn Road 6070 Fernbank Road D07-16-13-0033	Plan de lotissement	Demande en Attente	janv. 9, 2015
6305 Ottawa Street 6420 Ottawa Street 6431 Ottawa Street D07-16-13-0011	Plan de lotissement	Le Requéant Approuve	déc. 7, 2014
3552 Barnsdale Road 3680 Barnsdale Road 3806 Barnsdale Road 3818 Barnsdale Road 3872 Greenbank Road 3882 Barnsdale Road 3894 Prince Of Wales Drive 3910 Prince Of Wales Drive 3971 Greenbank Road 3972 Prince Of Wales Drive 3976 Greenbank Road	Modification au Règlement de zonage	Documentation pour la CAMO Expédiée	nov. 19, 2014

D02-02-13-0115			
3552 Barnsdale Road 3680 Barnsdale Road 3806 Barnsdale Road 3818 Barnsdale Road 3872 Greenbank Road 3882 Barnsdale Road 3894 Prince Of Wales Drive 3910 Prince Of Wales Drive 3971 Greenbank Road 3972 Prince Of Wales Drive 3976 Greenbank Road D01-01-13-0018	Modification au Plan officiel	Documentation pour la CAMO Expédiée	nov. 19, 2014

Nota : Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages du Bureau des affaires rurales, veuillez nous envoyer un courriel indiquant « Désabonnement » et nous retirerons votre nom de notre liste d'envoi.

Service municipaux : 3-1-1 • Le Bureau des affaires rurales • 110, av. Laurier Ouest
Courriel : affairesrurales@ottawa.ca • Web : ottawa.ca/rurales • twitter.com/ottawarurales
